

Management des organisations de santé (fiche nationale)

RNCP36775 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	332p, 331p, 330p
Formacode(s)	44047, 43426, 42082
Code(s) ROME	K1403, M1402, J1502
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	15/07/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE DE LIMOGES · SIRET : 19870669900321

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE · SIRET : 19941111700013

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR (UPPA) · SIRET : 19640251500270

UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN · SIRET : 19692437700282

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

ACTIVITÉS VISÉES

- Analyse stratégique et élaboration des projets de groupe d'établissements, d'établissement, de pôles et de services des secteurs sanitaire, social et médico-social ;
- Pilotage, organisation, coordination et évaluation des activités de groupes d'établissements, d'établissement, de pôles et de services des secteurs sanitaire, social et médico-social ;
- Développement et animation des relations avec les autorités de régulation des secteurs sanitaire, social et médico-social (ARS, conseil départemental, métropole, assurance maladie...) et les partenaires extérieurs (établissements, services, cabinets de ville, réseaux...) ;
- Lancement, mise en œuvre et accompagnement du changement organisationnel de groupe d'établissements, d'établissement, de pôles et de services des secteurs sanitaire, social et médico-social ;
- Analyse des coûts et contrôle de gestion dans le cadre réglementaire des secteurs sanitaire, social et médico-social ;
- Gestion des ressources humaines dans le cadre réglementaire des secteurs sanitaire, social et médico-social ;
- Direction et animation de professionnels dans le cadre de la réglementation sanitaire, social et médico-sociale ;
- Application et contrôle des règles spécifiques au droit des usagers et des patients.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales de niveau MASTER

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
 - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
 - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
 - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
 - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
 - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles
- Compétences spécifiques de la mention
- Faire de la veille sur les évolutions de son environnement ou éco-système (veille sur l'actualité politique, juridique et socio-économique des secteurs sanitaire, social et médico-social)
 - Anticiper les transformations et innovations socio-économiques, politiques et normatives structurant l'activité des organisations de santé possibles
 - Développer des approches de prospective du secteur de la santé afin d'identifier les variables susceptibles d'influencer significativement l'évolution des attentes et de l'offre dans le champ de la santé et les conséquences au niveau d'un territoire de santé et des établissements de santé d'une politique de santé ou d'un projet régional de santé, etc.
 - Piloter ou co-piloter la construction d'une vision stratégique d'un groupe d'établissements, d'un établissement, d'un pôle ou d'un service du champ de la santé en mobilisant des outils et méthodes de diagnostics interne et externe
 - Fixer des objectifs et donner du sens en analysant l'évolution des systèmes et des organisations de santé et en recherchant et sélectionnant l'information
 - Fédérer et animer les acteurs internes et externes (gouvernance) dans un souci d'éthique
 - Identifier et appliquer les règles spécifiques aux usagers, personnes accompagnées et patients
 - Appliquer et mettre en œuvre des politiques et pratiques visant à analyser et diagnostiquer les configurations structurelles et de relations de pouvoir à l'œuvre dans les organisations des secteurs sanitaire, social et médico-social
 - Développer des politiques et pratiques dans les différents domaines visant à identifier et appliquer les règles et cadres d'exercice professionnel en fonction du contexte spécifique du groupe d'établissements, établissement, pôle ou service des secteurs sanitaire, social et médico-social
 - Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils de gestion en concevant et/ou en mettant, en place et faisant vivre un dispositif de contrôle de gestion dans un établissement des secteurs sanitaire, social et médico-social.
 - Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de contrôle qualité et de vigilance sur la sécurité sanitaire
 - Auditer, évaluer et analyser les risques associés aux politiques mises en place en cohérence avec des démarches

de responsabilité sociétale et environnementale

- Appliquer et respecter des règles et des normes liées au secteur de la santé en veillant à appliquer et à faire appliquer les cadres législatif et réglementaire concernant les activités sanitaires, sociales et médico-sociales
- Développer des process, des démarches qualité, innovation etc. et veiller aux respects des normes qui s'appliquent au secteur
- Animer et fédérer des collectifs, développer son relationnel et son leadership en veillant à coordonner et évaluer les activités de soins et d'accompagnement social et médico-social, etc.
- Conseiller et négocier avec ses équipes, ses partenaires d'affaires et avec les organisations syndicales
- Gérer l'organisation du travail et les transformations possibles des organisations et établissements de santé
- Piloter son projet de développement personnel dans les métiers dits de gestion/management des organisations de santé
- Développer les compétences comportementales et métiers (les siennes ou celles de ses équipes)

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP36775BC01 — Mettre en oeuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP36775BC02 — Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP36775BC03 — Mettre en oeuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation,

évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP36775BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP36775BC05 — Elaborer une vision stratégique des organisations de santé / établissements du champ de la santé

LISTE DE COMPÉTENCES

- Faire de la veille sur les évolutions de son environnement ou éco-système (veille sur l'actualité politique, juridique et socio-économique des secteurs sanitaire, social et médico-social)
- Anticiper les transformations et innovations socio-économiques, politiques et normatives structurant l'activité des organisations de santé possibles
- Développer des approches de prospective du secteur de la santé afin d'identifier les variables susceptibles d'influencer significativement l'évolution des attentes et de l'offre dans le champ de la santé et les conséquences au niveau d'un territoire de santé et des établissements de santé d'une politique de santé ou d'un projet régional de santé, etc.
- Piloter ou co-piloter la construction d'une vision stratégique d'un groupe d'établissements, d'un établissement, d'un pôle ou d'un service du champ de la santé en mobilisant des outils et méthodes de diagnostics interne et externe
- Fixer des objectifs et donner du sens en analysant l'évolution des systèmes et des organisations de santé et en recherchant et sélectionnant l'information
- Fédérer et animer les acteurs internes et externes (gouvernance) dans un souci d'éthique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP36775BC06 — Concevoir et piloter des solutions de gestion adaptées à des organisations de santé / établissements du champ de la santé

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et appliquer les règles spécifiques aux usagers, personnes accompagnées et patients
- Appliquer et mettre en œuvre des politiques et pratiques visant à analyser et diagnostiquer les configurations structurelles et de relations de pouvoir à l'œuvre dans les organisations des secteurs sanitaire, social et médico-social
- Développer des politiques et pratiques dans les différents domaines visant à identifier et appliquer les règles et cadres d'exercice professionnel en fonction du contexte spécifique du groupe d'établissements, établissement, pôle ou service des secteurs sanitaire, social et médico-social

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP36775BC07 — Mesurer et contrôler l'efficacité des outils et méthodes de gestion qui s'appliquent aux organisations de santé / établissements du champ de la santé

LISTE DE COMPÉTENCES

- Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils de gestion en concevant et/ou en mettant, en place et faisant vivre un dispositif de contrôle de gestion dans un établissement des secteurs sanitaire, social et médico-social.
- Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de contrôle qualité et de vigilance sur la sécurité sanitaire
- Auditer, évaluer et analyser les risques associés aux politiques mises en place en cohérence avec des démarches de responsabilité sociétale et environnementale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP36775BC08 — Contrôler l'application des règles, normes de qualité du secteur de la santé

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appliquer et respecter des règles et des normes liées au secteur de la santé en veillant à appliquer et à faire appliquer les cadres législatif et réglementaire concernant les activités sanitaires, sociales et médico-sociales
- Développer des process, des démarches qualité, innovation etc. et veiller aux respects des normes qui s'appliquent au secteur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP36775BC09 — Promouvoir une culture managériale et organisationnelle au sein des organisations de santé / établissements du champ de la santé

LISTE DE COMPÉTENCES

- Animer et fédérer des collectifs, développer son relationnel et son leadership en veillant à coordonner et évaluer les activités de soins et d'accompagnement social et médico-social, etc.
- Conseiller et négocier avec ses équipes et ses partenaires d'affaires
- Gérer l'organisation du travail et les transformations possibles des organisations et établissements de santé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP36775BC10 — Adapter ses comportements et postures au travail dans les organisations de santé / établissements du champ de la santé

LISTE DE COMPÉTENCES

- Piloter son projet de développement personnel dans les métiers dits de gestion/management des organisations de santé
- Développer les compétences comportementales et métiers (les siennes ou celles de ses équipes)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Q : Service de santé humaine et d'action sociale

Secteurs de la santé, du médico-social, du social

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Métiers du management de structures de santé et sociale : directeur(trice) d'établissement à caractère social, directeur(trice) d'établissement médico-social, directeur(trice) d'établissement de santé, directeur(trice) de crèche, responsable d'établissement médico-social, responsable d'établissement à caractère social, responsable d'établissement ou structure de santé

Métiers de la coordination de services médicaux ou paramédicaux : cadre de santé d'unité de soins ou de service paramédical, coordonnateur(trice) en maïeutique, cadre supérieur(e) de santé ; coordonnateur(trice) général(e) des soins, directeur(trice) des soins

Métiers du conseil en organisation et management d'établissements du champ de la santé : consultant(e), chargé(e) de mission, responsable de projets

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 703 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) V1X80 — Infirmiers et sages-femmes · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	50 477
Jugés difficiles à recruter	52 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) V1X80 — Infirmiers et sages-femmes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 395 €
--------------------------------	---------

Selon la branche		7 008 € – 7 458 €
Prise en charge	Branches concernées	
7 395 €	Valeur par défaut · 210 branches	
7 458 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNEFP Régime général de la Sécurité sociale	
7 008 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie	

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	15/07/2027
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36775/>

Où se former

Formations référencées	21
Organismes	3
Régions couvertes	3
Prix indicatif	300 € – 10 000 €
Durée	24 – 1880 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2025 à 08/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	279
Parcours menés à terme	130
Taux d'achèvement	47 %

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	253
Montant total engagé	1 418 892 €
Coût moyen par dossier	5 608 €
Durée moyenne	335 h
Période	07/2022 – 09/2026
France compétences	59 %
Entreprise	20 %
Reste à charge titulaire	11 %
OPCO	8 %
France Travail	2 %
Régions	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.